



SUITE A SEPARATION DE JEUNE ADULTE PLAINTE MENSONGERE

Par KR, le 24/11/2021 à 11:11

Bonjour,

Mon fils (20 ans) est papa d'un petit garçon qui a maintenant 19 mois. Il y a eu procédure auprès du JAF qui a, à mon sens, avantagé la maman de 19 ans car déni de grossesse, bref. Il a attribué la garde partagé mais à condition que mon fils n'habite plus chez nous de manière à ce que j'ai le moins de contact avec ce petit. La maman nous a fait passé pour une famille très dangereuse, manipulative et j'en passe.

ma question : la maman a déposé plainte contre moi pour dégradation de son véhicule lors de ma dernière visite au petit. **Ce que je n'ai absolument pas fait du tout.** J'ai été auditionnée pendant 3 heures, le gendarme a pris mes empreintes, photo. J'ai été considérée comme une criminelle. Bref !!!! La plainte a été classée sans suite par le procureur.

Elle fait des mains courantes contre mon mari et moi pour agression verbale à la moindre occasion, ce qui nous a amené à ne plus voir le petit. Mon fils est dégoûté mais il doit payer une pension de 150 € alors qu'il ne voit plus son fils depuis 1 an.

Comment puis-je récupérer ce dossier ?

Que peut on faire face à des accusations mensongères ?

Par youris, le 24/11/2021 à 11:31

bonjour,

vous pouvez déposer une plainte contre la maman puisque sa plainte a été classée sans suite.

salutations

Par KR, le 24/11/2021 à 11:44

J'ai posé la question au gendarme lors de mon audition mais visiblement ça ne sert à rien elle ne sera pas convoquée.

merci quand même